



## La Résidence Portneuvienne

Le 21 janvier, des bénévoles ont participé à une corvée de ménage dans la résidence. Les résidents commenceront à emménager à la fin de janvier. Les employés ont été engagés et les services de repas débuteront le 1<sup>er</sup> février.

\*\*\*\*\*

Il est toujours possible, pour les gens intéressés à devenir membres de soutien de la coopérative de solidarité La Résidence Portneuvienne, de contribuer en achetant des **parts privilégiées** au montant de 1 000.00\$. Ce montant inclut une part de soutien de 100.00\$ non remboursable et des parts privilégiées de 900.00\$ remboursables après 5 ans selon la capacité financière de remboursement de la coopérative.

\*\*\*\*\*

Quelques logements sont toujours disponibles. Pour informations, veuillez communiquer avec **Diane Godin au 418-286-6543** ou **Lise Savard-Lemay au 418 286-3854**.

Mario Alain, président  
Conseil d'administration  
La Résidence Portneuvienne